

Répartition des sites dans l'aire d'études

N°	NOM	PROTECTION	COMMUNE	DEPARTEMENT	REGION	DATE	SURF_HA	DISTANCE A LA ZONE D'ETUDE IMMEDIATE	AIR D'INFLUENCE VISUELLE	ENJEU
Périmètre éloigné entre 5 et 18 km										
1	Vieux village de Saint- Benoit-du-Sault	INSCRIT	la Châtre-l'Anglin, Parnac, Saint- Benoit-du-Sault	INDRE	CENTRE	01/03/1951	68,16	5,51	vallée du Portefeuille	fort
2	Secteur sauvegardé de St-Benoit du Sault	SAUVE	St-Benoit du Sault	INDRE	CENTRE			6,14	vallée du Portefeuille	fort
3	Rives du lac de Chambon	INSCRIT	Cuzion, Eguzion-Chantome, Saint- Plantaire	INDRE	CENTRE	08/09/1967	859	8,62	vallée et rebord de plateau bocager	faible
4	Gorges de la Creuse et de la Sedelle	CLASSE	Crozant	CREUSE	LIMOUSIN	09/05/1995	361,55	9,10	fond de vallée, plateau bocager	faible
5	Gorges de la Creuse (Saint-Plantaire)	CLASSE	Saint-Plantaire	INDRE	CENTRE	13/02/1991	409,62	9,73	versant et rebord de la vallée boisés	faible
6	Rive droite de la Creuse (Saint-Plantaire)	INSCRIT	Saint-Plantaire	INDRE	CENTRE	04/01/1943	106,13	9,81	versant et rebord de la vallée boisés	faible
7	Vallée de la Sédelle du Pont Charraud jusqu'à sa confluence avec la Creuse	INSCRIT - abrogé pour les parcelles situées à l'intérieur du site classé n°4	Crozant	CREUSE	LIMOUSIN	16/09/1942	3,4	9,86	fond de vallée, plateau bocager	faible
8	Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords	CLASSE	Chaillac	INDRE	CENTRE	26/02/2003	383,23	9,96	position dominante avec grand panorama	fort
9	Le pré l'Abbé	CLASSE	Gargilesse-Dampierre	INDRE	CENTRE	07/09/1943	5,01	13,51	fond de vallée	faible
10	Ensemble sites classés Gorges de la Creuse Ceaulmont- Badecon-le-Pin									
А	Gorges de la Creuse (Badecon-le-Pin)	CLASSE	Badecon-le-Pin	INDRE	CENTRE	27/02/1991	167,96	13,57	versant et rebord de la vallée boisés	faible
В	Ensemble formé par la boucle du pin	CLASSE	Badecon-le-Pin, Ceaulmont	INDRE	CENTRE	16/08/1977	78,08	13,78	versant et rebord de la vallée boisés	faible
11	Vallée des Deux Creuses	INSCRIT	Fresselines	CREUSE	LIMOUSIN	10/01/1990	102,59	13,83	fond de vallée, rebord boisé	faible
12	Place devant le château de Gargilesse	INSCRIT	Gargilesse-Dampierre	INDRE	CENTRE	09/10/1942	0,41	13,94	tissu urbain, fond de vallée	faible
13	Emplacement de l'ancien château de Gargilesse	CLASSE	Gargilesse-Dampierre	INDRE	CENTRE	09/06/1943	0,28	14,01	écrin végétal et fond de vallée, mais belvédère sur la RD40	faible
14	Ensemble sites inscrits G	orges de la Creuse Co	eaulmont- Badecon-le-Pin							
А	Abords de la Boucle du Pin	INSCRIT	Badecon-le-Pin, Ceaulmont	INDRE	CENTRE	26/12/1977	27,45	14,13	vallée, écrin végétal	faible
В	Abords de la Boucle du Pin (extension)	INSCRIT	Ceaulmont	INDRE	CENTRE	09/09/1966	0,53	14,49	versant boisé	faible
С	Abords de la Boucle du Pin	INSCRIT	Badecon-le-Pin	INDRE	CENTRE	26/12/1977	4,42	14,95	rebord de vallée boisé et grange urbaine	faible
D	Terrains inclus dans le site du Moulin Loup et non classé	INSCRIT	Badecon-le-Pin	INDRE	CENTRE	08/03/1955	6,12	15,08	versant boisé	faible
15	Combes de la Cazine	INSCRIT	Naillat	CREUSE	LIMOUSIN	17/07/1984	47,82	14,59	fond de vallée, boisement	faible
16	Vieilles galeries sur les bords de la Creuse	CLASSE / INSCRIT	Argenton-sur-Creuse	INDRE	CENTRE	18/04/1932 05/07/1943	0,25	18,80	urbaine	faible

Site inscrit (Indre): Rive du Lac de Chambon (3)





La recherche de points de vue sensibles s'est concentrée sur la rive gauche du lac qui pourrait permettre de voir à la fois le site et le projet. La partie Est du site inscrit se qualifie par un paysage de bocage avec peu de vues lointaines. On constate également des versants boisés ainsi que deux accès routiers à la rive : côté Fougères et côté Bonnu. Ce point de vue a été choisi pour le dégagement visuel (la rive opposée est éloignée) et la proximité d'une plage. Aucun point de vue avec une vue lointaine en direction du site n'a été identifié en rebord du relief. Le photomontage permettra d'apprécier le rapport d'échelle entre ce lac encaissé et les machines.

Site classé (Creuse): La vallée de la Creuse et de la Sédelle (4)





Le périmètre du site classé concerne les versants des deux rivières orientés vers l'est. La morphologie ainsi que les structures végétales limitent les vues lointaines. Le bourg de Crozant installé en rebord de plateau autorise des vues vers la vallée et son environne ment. Deux points de vue ont été sélectionnés pour analyser la visibilité potentielle du projet et le rapport d'échelle entre les machines et le paysage perçu.





Site classé (Indre): Gorges de la Creuse (5)





Ce site classé s'étend en rive droite de la Creuse depuis Crozant jusqu'à la plage de Fougère (Lac de Chambon). Il couvre les versants boisés de la rivière ainsi que le plateau bocager adjacent. Une ouverture visuelle en direction du site d'étude a été détectée à la sortie du hameau La Hutte, qui surplombe la Creuse. Le photomontage permettra d'apprécier le rapport d'échelle entre la structure paysagère du site protégé et les machines.

Sites inscrits 6 et 7 (Indre et Creuse)

Aucun point de vue dégagé n'a été identifié dans les secteurs des sites classés 6 et 7 qui concernent un paysage fermé de bocage et de versants boisés qui constitue l'écrin végétal de Crozant et de la vallée de la Creuse.

<u>Sites classés (Indre) : Chaillac, butte, hameau et château de la Brosse</u>







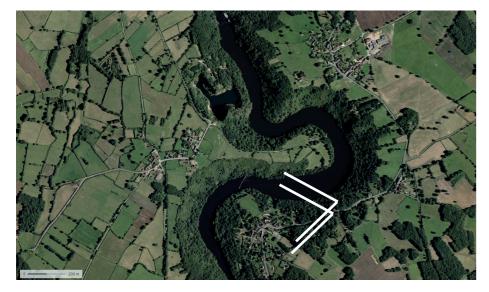
Le large périmètre du site classé protège le hameau, la ruine du château et la vallée embrassant le hameau, ainsi que les plateaux bocagers visibles depuis le sommet. Deux points de vue ont été sélectionnés pour analyser l'impact du projet sur ce site : au pied de la tour qui n'est accessible que par une prairie. Aucun chemin de rond n'existe autour des ruines qui sont fermées au public (propriété privée) et un point de vue depuis la route d'accès au site. Le front bâti du hameau encercle le parvis du château ce qui bloque toute vue lointaine en direction du projet depuis le centre du hameau.







<u>Site classé (Indre) : Gorges de la Creuse (Badecon-le-Pin) (10A)</u> <u>Site classé (Indre) : Ensemble formé par la boucle du Pin (10B)</u> <u>Sites inscrits 14A/B/C/D : Boucle de la Creuse et ses abords</u>









Le site classé «Gorges de la Creuse» (10A) concerne toute la rive droite de la rivière, ses versants boisés et le plateau bocager adjacent. Le périmètre de ce site complète le site «Ensemble formé par la boucle du pin»(10B), qui lui, se trouve essentiellement en rive gauche et inclut le périmètre proche de la boucle de la rivière. Un belvédère a été aménagé pour bénéficier de ce beau panorama depuis la route. Un deuxième point de vue sur le chemin de randonnée est proposé pour échapper au relief peu favorable pour la perception du projet.

Site inscrit (Creuse): La vallée des deux Creuse à Fresselines (11)





Vitrat 25 In Chanteloube

Vitrat 25 In Chanteloube

Vitrat 25 In Chanteloube

St-Léon Chanteloube

St-Léon In Chaise-Gonnot Pury

In Renauchat Chanteloube

In Renauchat Chant

Le périmètre du site inscrit couvre essentiellement les versants et le fond des deux vallées. Un point de vue en frange urbaine de Fresslines a été identifié qui pourrait permettre une covisibilité entre le château de Puy Guillon et le projet.